

6. Plan de situation à l'échelle

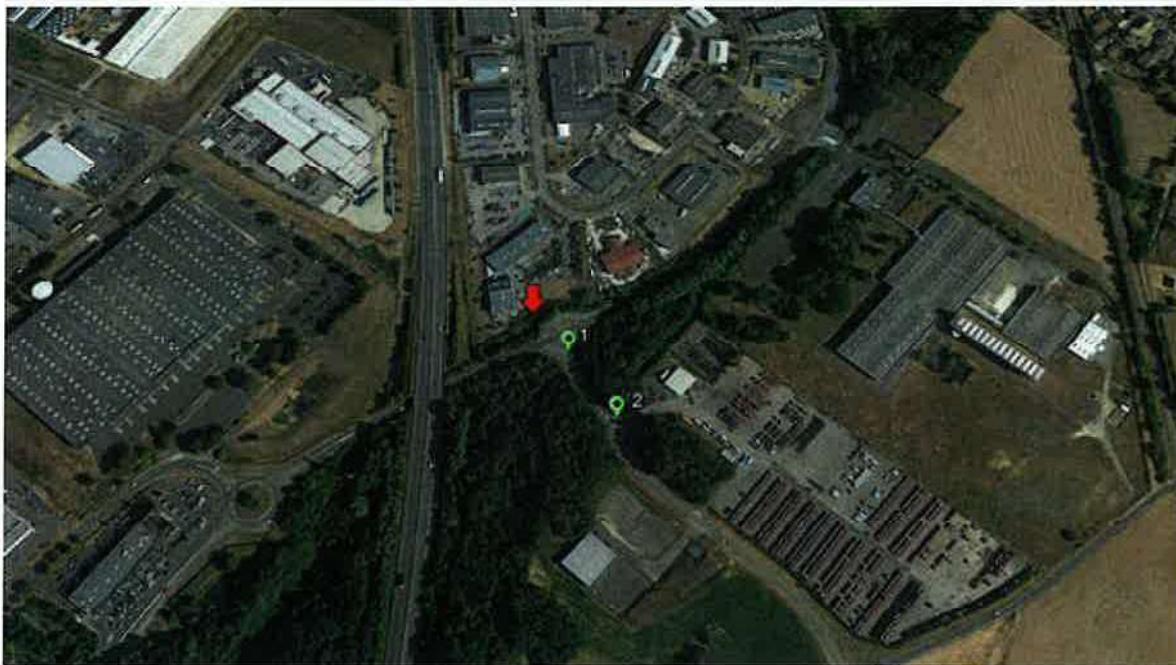
Localisation de l'installation



1360710810000110719

8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après

Prises de vue



13907100810000110919

Prise de vue n°1

Etat avant :



Etat après :



Prise de vue n°2

Etat avant :



Etat après :



13e-07 1006TU0000113919

9. Déclaration ANFR

Le projet fera l'objet d'une déclaration ANFR selon les points ci-dessous. Grâce à ces éléments, l'ANFR gère l'attribution des fréquences aux divers émetteurs et veille au respect de la réglementation.

1. Conformité de l'installation aux règles du guide DR 17* de l'ANFR ?

oui non

** Guide technique ANFR DR17 modélisation des sites radioélectriques et des périmètres de sécurité pour le public.*

2. Existence d'un périmètre de sécurité balisé accessible au public**

oui non

*** Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut-être supérieur au seuil du décret ci-dessous.*

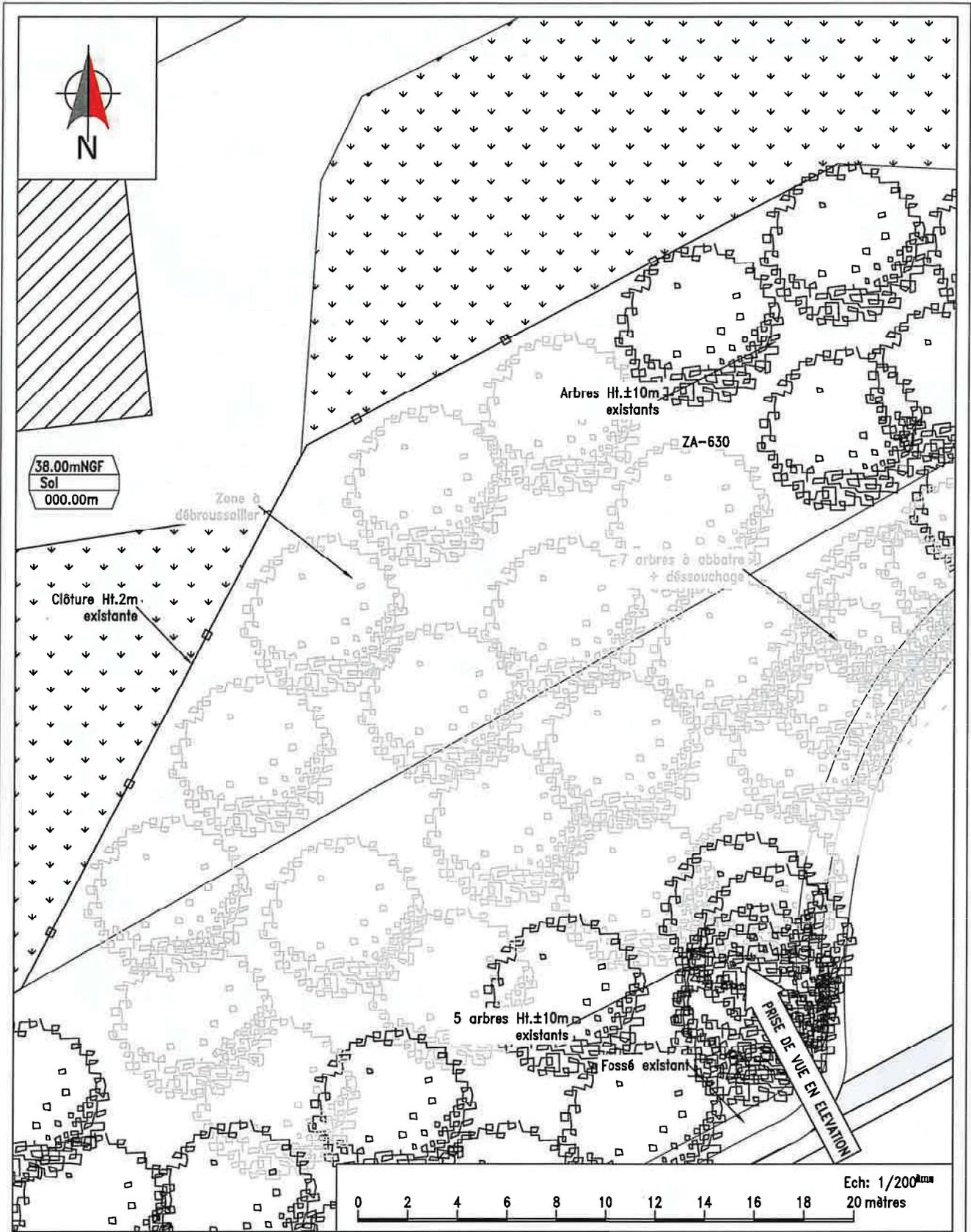
3. Le champ électrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?

oui non

4. Présence d'établissements particuliers (établissements scolaires, crèches, établissements de soins) de notoriété publique visé par l'article 5 du décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne

oui non

10. Plans du projet



13607 10061U000111019

ALONNE_LES_QUARANTE_MINES			
free mobile	"LES QUARANTE MINES" AV SAINT MATHURIN		ID : 60009_007_03
	60000 ALLONNE		free mobile
N° FOLIO : 3	PLAN D'IMPLANTATION EXISTANT		
DOSSIER : DIM	INDICE : A	FICHER :	60009_007_03_DIM_ALLONNE_A.dwg